

#### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE CAP-CHAT

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 16h30, le 14 juin 2018.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie Gratton, maire

Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1 Renald Roy, conseiller au siège no. 2 Richard Émond, conseiller au siège no. 4 Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5 Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

ÉTAIT ABSENT : Simon Landry, conseiller au siège no. 3 (absence motivée)

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT : Yves Roy, directeur général et greffier

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 16h50.

La présente séance a pour but la prise en considération des sujets suivants, à savoir :

- 1. RÉS. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat d'une remorque / 9062-5971 Québec Inc. 2724.90\$ + tx Budget rég.
- 3. RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat de couteaux pour la niveleuse / Nortrax 1 894.92\$ + tx Budget rég.
- RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat de pièces pour gratte / Nortrax 1 663.70\$ + tx – Budget rég.
- RÉS. Versement d'une Bourse Gala de la reconnaissance / École de l'Escabelle de Cap-Chat – 200.\$ - Budget rég.
- RÉS. Autoriser paiement de facture Entente pour le service d'incendie / Ville de Sainte-Anne-des-Monts – 8 412.47\$ - Budget rég.
- RÉS. Embauche de trois candidats Projet FAIR 2018.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

8. RÉS. Levée de l'assemblée.

#### RÉS.23.06.18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté en y retirant le point suivant :

2. RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat d'une remorque / 9062-5971 Québec Inc. - 2 724.90\$ + tx - Budget rég.

### **ADOPTÉE**

### **RÉS.24.06.18**

# AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR L'ACHAT DE COUTEAUX POUR LA NIVELEUSE / NORTRAX – 1 894.92\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par LOUIS-SEIZE SERGERIE et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat AUTORISE le paiement de la facture (#968050 du 26-04-2018) de Nortrax Québec Inc.,au montant de 1 894.92\$ + taxes, relative à l'achat de couteaux servant à la niveleuse; le coût étant approprié au budget régulier.

#### **ADOPTÉE**

#### **RÉS.25.06.18**

<u>AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR L'ACHAT DE PIÈCES POUR GRATTE /</u>
NORTRAX – 1 663.70\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#987774 du 25-05-2018) de **Nortrax Québec Inc.**, au montant de **1 663.70\$+ taxes**, ayant trait à l'achat de **pièces pour la gratte du chargeur Doosan**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

#### **ADOPTÉE**

#### **RÉS.26.06.18**

# <u>VERSEMENT D'UNE BOURSE – GALA DE LA RECONNAISSANCE / ÉCOLE DE L'ESCABELLE DE CAP-CHAT – 200.\$ - BUDGET RÉG.</u>

**CONSIDÉRANT** la tenue d'un Gala de la reconnaissance de l'école l'Escabelle de Cap-Chat pour souligner les efforts et les réussites de leurs élèves;

**CONSIDÉRANT QUE** des bourses seront remises à des élèves dans différentes catégories afin de récompenser leur performance;

**CONSIDÉRANT QUE** les enseignants-responsables du gala demandent à la ville la possibilité de remettre une bourse et de défrayer le montant de celle-ci;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par JACINTHE CÔTÉ et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat ACCEPTE de remettre et verser une bourse de deux cents dollars (200.\$), au gagnant du prix de « l'excellence académique » de l'école l'Escabelle de Cap-Chat; cette dépense étant prélevée au budget régulier.

### ADOPTÉE

#### **RÉS.27.06.18**

<u>AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE – ENTENTE POUR LE SERVICE D'INCENDIE / VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS – 8 412.47\$ - BUDGET RÉG.</u>

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#217 du 07-06-2018) de la **Ville de Sainte-Anne-des-Monts**, au montant de **8 412.47**\$, concernant **l'entente du service incendie** conclue avec la Ville de Cap-Chat; le coût étant approprié au **budget régulier**.

#### **ADOPTÉE**

#### RÉS.28.06.18

#### **EMBAUCHE DE TROIS CANDIDATS - PROJET FAIR 2018**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2018;

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet déposé pour l'embauche de trois travailleurs;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par JEAN-MARC LEMIEUX et unanimement résolu que la
Ville de Cap-Chat AUTORISE l'embauche de trois (3) candidats, à compter du 18 juin 2018,
pour une période de quatorze (14) semaines, au taux horaire de 12.\$ et à raison de quarante (40)
heures par semaine; le coût étant approprié à même la subvention à recevoir dans le cadre du
Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2018 et au surplus accumulé.
ADOPTÉE

# <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Il est 16h54 et il est proposé par <b>RICHARD ÉMOND</b> que l'assemblée soit et est levée.	
MARIE GRATTON MAIRE	YVES ROY DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER